

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC),

- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du comité électoral consultatif ;



ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Les opérations électorales en vue du renouvellement partiel des représentantes et des représentants des personnels pour le collège B de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit se dérouleront selon le calendrier suivant :

Affichage des listes électorales	Au plus tard le jeudi 04 septembre 2025
Date butoir de réception des candidatures et, le cas échéant, des professions de foi	Au plus tard le mardi 16 septembre 2025 à 16h00
Séance du comité électoral consultatif en cas d'inéligibilité	Au plus tard le jeudi 18 septembre 2025
Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnels dont l'inscription sur les listes n'est pas automatique mais subordonnée à une demande leur part	Vendredi 19 septembre 2025
Fin du délai d'enregistrement des procurations	Mercredi 24 septembre 2025
SCRUTIN DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 DE 10H00 À 16H00 83-85 avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil – Bureau n°A322 – Bâtiment A, 3^{ème} étage	
Clôture des opérations de vote, dépouillement et proclamation des résultats	<u>Dans les 3 jours qui suivent la fin des opérations électorales.</u>

FIXANT LE CALENDRIER ÉLECTORAL

Pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants du collège B des personnels au Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

ARTICLE 2 :

Le directeur et la responsable administrative de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 29 août 2025

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ